



**HAL**  
open science

## Les trophées aux Invalides

Solène Granier, Christophe Pommier

► **To cite this version:**

Solène Granier, Christophe Pommier. Les trophées aux Invalides. Alexandre Gady. L'hôtel des Invalides 2015, Editions de l'Esplanade, p. 130-131, 2015. hal-03749390

**HAL Id: hal-03749390**

**<https://hal.science/hal-03749390v1>**

Submitted on 20 Sep 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Les Trophées aux Invalides

Solène GRANIER et Christophe POMMIER

Dès son achèvement, l'hôtel des Invalides devient le lieu de la gloire militaire du roi, comme l'attestent les peintures des réfectoires. Sous la Révolution, puis sous la Monarchie de juillet, cette fonction est renforcée au profit de la nation par l'installation d'emblèmes et d'armes, trophées pris à l'ennemi que le vainqueur conserve et expose comme symbole de son triomphe.

Traditionnellement suspendus aux voûtes de la cathédrale Notre-Dame de Paris depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, les emblèmes conquis par la monarchie sur les armées étrangères rejoignent en 1793 l'église Saint-Louis des Invalides, fermée au culte et devenue *Temple de Mars et des vertus guerrières*.

Les trophées des guerres de la Révolution, symboles de la participation de l'armée à la construction politique de la nation, sont, quant à eux, déposés à la Convention où ils ornent la salle des séances. Avec le Directoire, ces drapeaux sont envoyés au palais du Luxembourg, avant de rejoindre les Invalides. À partir de 1805, les salles de séances du Sénat et du Corps législatif sont également pavoisées de trophées.

Dès 1799, s'impose l'usage de déposer solennellement les emblèmes dans l'église des soldats au terme de cérémonies célébrant les victoires de l'armée : entre 1600 et 1800 drapeaux sont appendus des deux côtés de la nef en 1814. Dans la nuit du 30 au 31 mars 1814, alors que les coalisés Russes, Autrichiens et Prussiens sont aux portes de Paris, le maréchal Sérurier, gouverneur des Invalides, brûle, selon l'usage de la guerre, les trophées dans la cour d'honneur pour éviter qu'ils ne tombent entre leurs mains. Seuls 129 trophées échappent à l'autodafé, principalement des drapeaux espagnols et portugais. Les cendres et les parties métalliques des emblèmes sont jetées dans la Seine où quelques piques y sont récupérées en 1815.

Sous la Restauration, l'église Saint-Louis reste vide de trophées. En 1830, Louis-Philippe rétablit cette tradition : en septembre, 71 trophées provenant d'Alger rejoignent la nef de l'église, suivis en 1831 par une centaine d'emblèmes conservés au musée d'Artillerie.

Lors du retour des cendres de Napoléon I<sup>er</sup> en 1840, l'église des soldats est séparée de l'église du dôme par une grille en fer dorée et le tombeau de l'Empereur est orné de trophées. Après que des dizaines d'emblèmes aient été détruits lors d'un incendie dans l'église en 1851, une verrière séparant l'église du dôme est construite.

En 1859, Napoléon III décide que seront décorés de la Légion d'Honneur les régiments qui « prendront un drapeau à l'ennemi », suscitant une émulation au sein de l'armée. Ainsi, sous le II<sup>nd</sup> Empire et la III<sup>e</sup> République, de nombreux trophées issus des conquêtes coloniales sont déposés dans l'église.

Les emblèmes ne sont cependant pas les seuls trophées exposés aux Invalides. En 1831, le conservateur des trophées de l'hôtel des Invalides propose de rassembler en batterie les plus remarquables pièces d'artillerie étrangères conservées dans les arsenaux. Huit canons prussiens, deux autrichiens, un wurtembergeois, un vénitien et deux mortiers algérois sont déposés aux Invalides en 1832 pour y être présentés le long des douves de la façade Nord de l'hôtel. À cela s'ajoute 24 canons algérois qui sont disposés au sol, faute d'affûts. Ces pièces remplacent des canons français installés depuis 1815, tandis que la présence de pièces d'artillerie le long des douves est attestée depuis 1743. Cette batterie de trophées s'enrichit en 1838 de deux canons néerlandais provenant du siège d'Anvers, puis en 1856 de deux canons russes pris à Sébastopol.

Outre leur valeur de trophées, les canons placés sur affûts constituent la batterie triomphale : jusqu'en 1947, leurs tirs marquent les événements importants du pays (fête nationale, victoire, investiture...).